

CONSEIL MUNICIPAL

DU 19/05/2022 à 19h00

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Etaient présents :

Mme LAUNAY Véronique, M. CHARRIER Miguel, M. MILCENDEAU Gérard, Mme PONTREAU Nadine, M. ROUSSEAU Alain, Mme BERNABEN Marie, M. LEROY Bruno, Mme VRIGNAUD Céline, M. JOLIVET Grégory, M. BÉTHUS Jacky, M. CHARTIER Emmanuel, Mme BURGAUD Laure, Mme ROBERT DUTOUR Diane, M. PORTOLEAU Pascal, Mme PRUVOT Edwige, Mme MILCENT Anne, M. CAILLAUD Daniel, Mme LOZET Christel, Mme PONTOIZEAU Nadia, M. CRETON Jean-Claude, Mme LIZÉ-MICHAUD Murielle, M. MATHIAS Yves, Mme RIVIÈRE Amélie, M. LEPLU Christian et Mme CUCINIELLO Gaëlle.

Absents ayant donné pouvoir :

- Mme Virginie BERTRAND donne pouvoir à Mme le Maire
- M. Stéphane BARRAS donne pouvoir à Mme Céline VRIGNAUD
- M. Pierre-Jean ÉVEILLÉ donne pouvoir à Mme Amélie RIVIÈRE
- M. Vincent HOREAU donne pouvoir à Mme Gaëlle CUCINIELLO

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de votants : 29

Secrétaire de séance : Mme Amélie RIVIÈRE

Avant adoption du procès-verbal de la séance précédente, Monsieur CHARTIER a présenté le rapport d'activité 2021 du service Action Sociale.

Après adoption du procès-verbal de la séance précédente et désignation de la secrétaire de séance, le Conseil municipal a examiné les questions inscrites à l'ordre du jour.

INFORMATIONS

Le Conseil municipal a été informé :

- De la liste des marchés passés selon la procédure adaptée ;
- Des renoncations à préemption

DÉLIBÉRATIONS

Affaires techniques

DÉLIBÉRATION 2022_033

Signature d'une convention pour l'exécution de travaux ménagers des locaux techniques et de service de la brigade de gendarmerie

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, Madame le Maire à signer la nouvelle convention, pour une durée de 1 an, à compter du 1er octobre 2022, renouvelable 3 fois par période d'une année, selon les conditions définies.

DÉLIBÉRATION 2022_034

Signature d'une convention avec le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée pour la réalisation des travaux de rénovation d'éclairage public dans le cadre du programme annuel 2022

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, Madame le Maire à signer la convention à intervenir entre la Commune et le SyDEV selon les modalités définies.

DÉLIBÉRATION 2022_035

Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine privé avec le Groupement d'Intérêt Public Vendée Numérique pour l'implantation des infrastructures dédiées au développement d'un réseau de communication électronique (fibre optique)

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, Madame le Maire à signer la convention d'occupation temporaire du domaine privé à intervenir entre la Commune et le Groupement d'Intérêt Public Vendée Numérique selon les modalités définies.

Enfance / Jeunesse

DÉLIBÉRATION 2022_036

Renouvellement de la convention avec la commune de Le Perrier

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, Madame le Maire à renouveler la convention avec la commune de Le Perrier pour l'année 2022, sur les bases définies.

Affaires financières

DÉLIBÉRATION 2022_037

Demande admission en non-valeur

Le Conseil municipal a admis, à l'unanimité, en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet de la présentation de demandes en non-valeur n° 5554090115 pour un montant global de 13 189,10 €. Le montant sera mandaté à l'article 6 541 « Créances en non-valeur ».

Ressources humaines

DÉLIBÉRATION 2022_038

Pérennisation du dispositif de médiation préalable au sein de la Fonction Publique Territoriale

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, Madame le Maire à signer la convention de médiation préalable obligatoire.

DÉLIBÉRATION 2022_039

Mise à disposition d'un agent de la Ville de Saint-Jean-de-Monts auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Jean-de-Monts

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition entre la Commune et le CCAS de la Ville de Saint-Jean-de-Monts.

DÉLIBÉRATION 2022_040

Mise à disposition du personnel de la Ville/SEML – Service communication

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, la mise à disposition du personnel, conformément aux dispositions présentées dans le projet de convention.

DÉLIBÉRATION 2022_041

Élections professionnelles au sein de la Fonction Publique Territoriale

Le Conseil municipal a créé, à l'unanimité, le Comité social territorial et en a fixé la composition.

Affaires diverses

Tirage au sort des jurés d'assises

Les jurés sont des citoyens tirés au sort sur les listes électorales. Ils participent aux côtés des magistrats professionnels au jugement des crimes, au sein de la cour d'assises. Ils exercent pleinement la fonction de juge pendant cette période.

Le premier tirage au sort est effectué en Conseil municipal sur les listes électorales. La Ville de Saint-Jean-de-Monts désigne 21 personnes pour intégrer la liste préparatoire. Cette liste est ensuite transmise au greffe de la cour d'assises.

Comptes rendus :

Mme Céline VRIGNAUD a donné lecture du compte-rendu du Conseil communautaire du 14 avril 2022 ;

Mme le Maire a donné lecture du compte-rendu de la Commission Culture et Patrimoine du 15 mars 2022 ;

M. Grégory JOLIVET a donné lecture du compte-rendu de la Commission Modernisation de l'Action Publique et Numérique du 25 avril 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00.

Fait en Mairie, à Saint-Jean-de-Monts, le 23 mai 2022.

Le Maire,

Veronique LAUNAY

Affichage du 23 mai 2022 au 30 juin 2022